

Sainte-Mère-Église

Écoles : retour à la semaine de quatre jours accordé

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 11 juillet 2017

217 mots

La direction académique a donné son accord pour que les écoles de Chef-du-Pont et de Sainte-Mère-Église adoptent la semaine de quatre jours, dès septembre. La municipalité a fait ce choix après consultation des conseils d'école et une enquête auprès des parents d'élèves.

Les horaires restent inchangés : de 8 h 45 à 11 h 45 et 13 h 15 à 16 h 15, pour l'école La Colombe ; 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30, pour l'école du Manoir.

La cantine sera maintenue aux mêmes horaires, ainsi que la garderie périscolaire, qui deviendra payante dans les deux sites.

Le mercredi matin, la municipalité a décidé d'ouvrir, pour les familles qui le souhaitent, une garderie payante à l'école du Manoir, ouverte aux élèves des deux écoles. À la fin de la garderie, les enfants pourront être repris ou pourront rejoindre le centre de loisirs, dès 12 h avec la possibilité de prendre le repas de midi.

Quant aux familles mécontentes de Chef-du-Pont, le maire, Jean Quétier, les rencontrera mercredi 12 juillet, « **pour avoir une discussion sur les raisons du choix et m'expliquer plus en détail sur notre position** ».